

assistant à la cure, et enfin il prit sa retraite tout en continuant de demeurer au séminaire.

Avant de revêtir l'habit ecclésiastique il pratiqua la médecine durant trente ans, dont deux à Saint-Martin de Laval et vingt-huit à Saint-Bruno de Chambly.

Les funérailles qui ont eu lieu à Sainte-Thérèse ont été présidées par S. G. Mgr Bruchési. Quarante prêtres étaient présents au chœur. Sa Grandeur prononça l'oraison funèbre.

— M. l'abbé J. Jetté, depuis 12 ans, aumônier à Saint-Jean de Dieu a été nommé curé de la paroisse de Sainte-Sophie, comté de Terrebonne.

— M. l'abbé E.-D. Dufault, vicaire depuis quinze ans à Sainte-Cunégonde a été nommé curé de Saint-Joseph-du-Lac, près d'Oka.

Saint-Boniface. — Deux nouvelles églises ont été bénites, dans le cours de décembre dernier : celle de Kenora, Ont., le 19 décembre, par Mgr Dugas, V. G., et celle de Pinewood, Ont., le 21 décembre, par S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface.

— Les Polonais de Winnipeg, Man., réunis en assemblée publique, ont adopté d'énergiques résolutions revendiquant le maintien de l'enseignement bilingue anglo-polonais, dans les écoles où la loi actuelle leur en reconnaît le droit. La *Northwest Review* publie le texte anglais de la lettre adressée, à cet effet, au Premier Ministre Norris par le comité de la Ligue polonaise constituée en cette occasion.

— La législature du Manitoba a ouvert, le 6 janvier, sa première session sous le nouveau gouvernement libéral de M. Norris.

Le programme présenté au discours du Trône comporte entre autres choses l'abolition des amendements Coldwell à la loi scolaire et une loi d'instruction obligatoire.

Les catholiques du Manitoba peuvent s'attendre à une recrudescence de persécution.

Chatham. — Le Collège du Sacré-Cœur, à Caraquet, dirigé par les RR. PP. Eudistes, a été détruit de fond en comble par un incendie, dans la nuit du 30 au 31 décembre. On n'a pu conserver que la grande salle de récréation, formant un pavillon séparé du corps principal, et les bâtiments de la ferme. C'est une rude épreuve pour toute la région.

Les pertes s'élèvent à \$300,000. Il n'y a que pour \$50,000 d'assurances.

Il n'y avait pas d'élèves dans la maison au moment du désastre. Tous étaient partis pour passer les vacances du nouvel an dans leurs familles.

On a pu sauver les Saintes-Espèces et quelques papiers. Tout le reste a été détruit.

Le collège de Caraquet avait été fondé en 1903, par Mgr Th. Allard, curé de la paroisse, et confié dès son berceau aux RR. Pères Eudistes qui l'organisèrent et lui donnèrent beaucoup de développement en peu d'années. Une magnifique chapelle, dont nombre de collèges plus anciens auraient pu être jaloux, avait été élevée en 1910. Elle possédait